



Inscription

au Colloque «Le devenir des églises»

Coupon à retourner au CAUE de Meurthe-et-Moselle
par courrier, mél ou fax (coordonnées ci-dessous)

avant le 20 septembre 2018

Mme, M. :

organisme :

fonction :

adresse :

téléphone :

courriel :

- participera les 4 et 5 octobre - 50 €
comprenant les déjeuners des 2 journées
- participera le 4 octobre - 35 € comprenant le déjeuner
- participera le 5 octobre - 25 € comprenant le déjeuner

Journée du 5 octobre sur le Territoire de Mad&Moselle

- Je souhaite profiter du transport en bus
départ prévu à 9h00 devant le Conseil départemental
48 rue du Sergent Blandan à NANCY

Adressez vos règlements par :

- chèque à l'ordre de «CAUE 54», à envoyer à CAUE 54
48 rue du Sergent Blandan - CO 900 19 - 54 035 NANCY CEDEX
- virement bancaire en précisant vos noms et société
IBAN : FR12 2004 1010 1000 5706 5E03 101 - BIC : PSSTFRPPNCY
- adhérent - une inscription offerte par structure adhérente au CAUE 54

Votre inscription sera validée dès réception de votre règlement.
Une facture vous sera ensuite transmise par mél.



Le Devenir des Eglises

Les collectivités face aux défis de mutation
du patrimoine religieux



CAUE de Meurthe-et-Moselle

48 rue du Sergent Blandan

CO 90019

54035 NANCY CEDEX